



Autorisation mercredis septembre 2025

NOM DU RESPONSABLE LEGAL :

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance :...../...../..... N° de téléphone :

COCHEZ LES CASES des journées ou demi-journées souhaitées, sans oublier les repas ! **Annulation : 8 jours avant la date, ou avec un certificat médical à fournir dans les 3 jours suivants la date annulée.**

3-5 ans

Date	Matin		Après-midi		Repas
Septembre					
03/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
10/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
17/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
24/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐

6-11 ans

Date	Matin		Après-midi		Repas
Septembre					
03/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
10/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
17/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐
24/09	Animation au centre	☐	Animation au centre	☐	☐

Les parents attestent avoir pris connaissance du planning des animations des mercredis dans sa totalité sur le programme dédié et autorisent leurs enfants à participer aux activités et aux sorties proposées par l'Accueil de Loisirs.

Ils autorisent les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisations, interventions chirurgicales) nécessaires.

Date :/...../... .. Lu et approuvé et signature des parents :